

44.—Or détenu par le Ministre des Finances au cours des années 1919-1923¹.

Années.	Pour garantir les dépôts des caisses d'épargne.	Pour le rachat des billets de la Puissance.	Total de l'or détenu par le Ministre des Finances.
	\$	\$	\$
1919.....	4,909,675	118,489,692	123,399,367
1920.....	4,067,897	98,751,773	102,819,670
1921.....	3,666,009	84,568,064	88,234,073
1922.....	3,293,287	89,939,108	93,232,395
1923.....	3,154,358	120,651,627	123,805,985

¹Moyenne de l'année.

45.—Coupures des billets de la Puissance en circulation au 31 mars 1919-1924.

Coupures.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1.....	15,217,261	16,550,738	16,456,102	15,387,109	15,921,295	16,491,335
2.....	12,161,480	13,238,915	12,819,010	11,335,549	11,854,372	12,051,573
4.....	39,439	38,299	37,567	36,735	35,791	34,915
5.....	4,772,455	3,434,275	3,699,880	1,886,410	2,154,470	2,975,625
50.....	4,200	3,950	3,800	3,750	3,750	150
100.....	-	-	-	-	-	-
500.....	1,868,500	2,596,000	2,683,500	2,728,500	3,034,000	2,022,000
1,000.....	4,146,000	4,773,000	5,050,000	4,999,000	6,019,000	4,209,000
500 spéciaux.....	124,500	95,000	70,000	13,500	2,000	-
1,000 ".....	992,000	1,159,000	962,000	931,000	935,000	982,000
5,000 ".....	213,505,000	234,105,000	191,980,000	142,505,000	124,845,000	96,840,000
50,000 ".....	44,000,000	34,650,000	42,800,000	60,350,000	76,550,000	79,700,000
Fractionnaires.....	1,200,120	1,260,872	1,293,283	1,257,163	1,275,372	1,290,715
Provinciaux.....	27,743	27,743	27,743	27,710	27,710	27,691
Total.....	298,058,698	311,932,792	277,882,885	241,461,426	242,657,765	216,625,004

Billets des banques.—Le principal médium de circulation monétaire au Canada est constitué par les billets des banques. La loi des Banques du Canada autorise les banques à émettre des billets de \$5 et de multiples de cette somme pour une somme égale à leur capital effectivement versé. Ces billets n'ont pas cours forcé en temps normal. En outre, durant la période du mouvement des récoltes (1er septembre à fin février), les banques peuvent faire et mettre en circulation une émission supplémentaire de billets représentant une somme égale à 15 p.c. de leur capital versé, augmenté de leur réserve ou surplus. En cas de guerre ou de panique, le gouvernement peut laisser cette émission supplémentaire en circulation toute l'année. Les banques paient intérêt sur cet excédent, à raison de 5 p.c. Si une banque désire élever sa circulation au-dessus de la limite prescrite, elle peut le faire en déposant dollar pour dollar à la réserve centrale d'or.

En cas de faillite d'une banque, les billets par elle émis sont remboursés par privilège; d'autre part, leur remboursement est garanti par le Fonds de Rachat de la Circulation des banques, alimenté par des versements effectués par toutes les banques, à concurrence de 5 p.c. de leur circulation moyenne.

La circulation des billets des banques fait l'objet du tableau 46 et le tableau 47, récapitulant les données des tableaux qui le précèdent, établit la quantité de monnaies de toutes sortes en circulation au Canada.